



Dossier de demande d'autorisation environnementale

« Projet Mistral » Développement de la production d'acier décarboné sur le site de MARCEGAGLIA Fos-sur-Mer (13)

PJ n°51 – Origine géographique des déchets



Juillet 2026

L'installation de stockage de déchets non dangereux projetée a vocation à accueillir exclusivement des déchets générés par les activités industrielles de MARCEGAGLIA sur son site de Fos-sur-Mer. Aucun déchet provenant d'établissements tiers, de collectivités ou d'autres sites industriels n'y sera admis.

Les déchets concernés sont constitués principalement de la fraction non valorisable des laitiers sidérurgiques issus des opérations de production d'acier réalisées au sein des installations existantes et futures du site.

L'installation est également destinée à la gestion des laitiers historiques déjà présents sur le site. **Ainsi, l'origine géographique des déchets admis est limitée à l'emprise du site MARCEGAGLIA située sur les communes de Fos-sur-Mer (13) et de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13).**

Les laitiers sont générés lors du traitement métallurgique des ferrailles utilisées comme matière première.

Les déchets stockés dans l'ISDND seront exclusivement ceux produits par l'activité sidérurgique du site après transformation de ces matières premières.

Par conséquent, le rayon d'approvisionnement de l'installation, pour le transport des déchets, est quasi-nul.

Les flux entre les unités de production, les zones de traitement des laitiers et l'ISDND sont entièrement internes au site industriel.

Cette organisation garantit une traçabilité complète des déchets et limite les impacts environnementaux associés à leur transport.

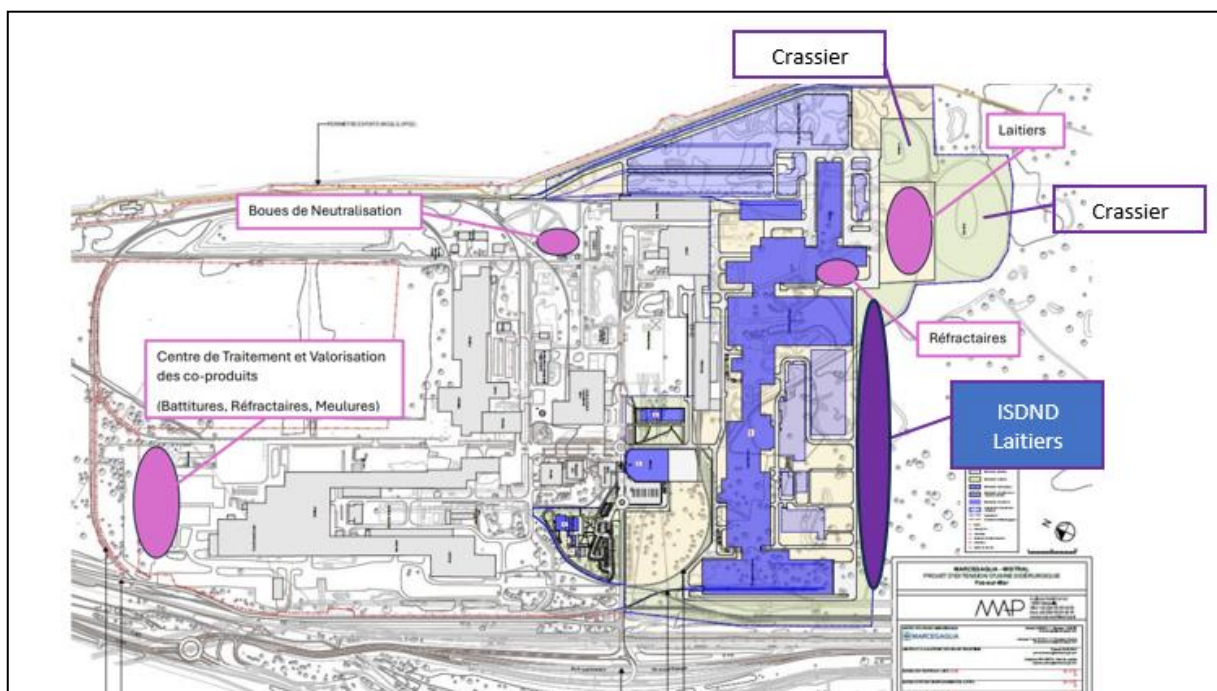


Figure 1: Localisation des zones de stockage et de manipulation des co-produits

Dans le cadre du projet Mistral, les approvisionnements en ferrailles proviendront de différentes origines géographiques : recyclage interne du site, bassin local, territoire national et marchés internationaux.

Les besoins futurs en ferrailles seront couverts via des approvisionnements supplémentaires. Ainsi, sur les 1,875 Mt/an de ferrailles nécessaire :

- 64 kt seront issus du recyclage de produits internes au site MARCEGAGLIA ;
- Le reste viendra de l'extérieur : 120 kt de provenance locale, transportée par camion ;
 - 240 kt de provenance locale ou nationale, seront amenées par train ;
 - 45 kt seront transportées par barge depuis la région lyonnaise / sud-Bourgogne ;
 - Le reste sera amené par bateau pour les ferrailles de provenance internationale (Royaume-Uni, Rotterdam) ou nationale éloignée (Rouen).

Toutefois, ces flux constituent des matières premières entrant dans le procédé industriel et non des déchets admis dans l'installation de stockage.